



Règlement du concours 2021 « Le Petit Prix de Rome », 5^e édition

En 1790, Jacques Réattu était lauréat du fameux « Grand Prix de Rome ». Depuis 2017, le musée Réattu, musée des beaux-arts de la ville d'Arles, organise chaque année un concours qui lui rend hommage. Après la peinture, la photographie, le dessin et enfin la vidéo, la 5^e édition du « Petit Prix de Rome » remet la peinture à l'honneur.

Comme au temps de Réattu, les participants volontaires, **non-professionnels majeurs**, auront 72 jours pour élaborer **une peinture** dont le sujet sera révélé le **mardi 21 septembre 2021**.

Un jury de professionnels de la culture se réunira en décembre pour sélectionner la meilleure création.

Le gagnant remportera un week-end à Rome, pour découvrir les merveilles admirées par des siècles d'artistes avant lui.

- **Conditions de participation**

Le concours est ouvert aux participants volontaires amateurs non-professionnels de plus de 18 ans.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **dimanche 19 septembre 2021 à 18h**.

Chaque candidat doit compléter un **dossier d'inscription** composé d'un bulletin de participation et d'une attestation sur l'honneur de son statut de non-professionnel, disponibles :

- en téléchargement sur le site Internet du musée www.museereattu.arles.fr
- sur demande à l'accueil du musée
- par envoi postal sur demande auprès du Service des publics : reattu.publics@ville-arles.fr

Le dossier complet doit être remis **avant le dimanche 19 septembre 2021 à 18h** : à l'accueil du musée, par mail à reattu.publics@ville-arles.fr, ou par courrier :

Musée Réattu – Service des publics
10 rue du Grand-Prieuré
13200 Arles

Toute inscription hors délai ne sera pas prise en compte.

Le sujet et le format imposés seront communiqués par mail aux candidats, ainsi que sur la page Facebook et à l'accueil du musée, le **mardi 21 septembre 2021**.

Le matériel nécessaire à la réalisation des peintures est à la charge des participants.

- **Remise des travaux**

Les travaux remis doivent exclusivement être réalisés en **peinture** (toutes techniques possibles), sur support libre mais au **format imposé**. Seuls les originaux seront pris en compte.

Il ne sera admis qu'une seule peinture par participant.

Chaque peinture devra obligatoirement être accompagnée d'une courte note d'opportunité (400 caractères maximum, espaces compris).

Chaque participant devra remettre sa peinture et sa note d'opportunité au musée au plus tard le vendredi 3 décembre 2021 à 17h :

- en main propre contre signature et remise d'un bon de réception
- ou par voie postale avec accusé de réception (cachet de la Poste faisant foi) :

Musée Réattu – Service des publics
10 rue du Grand Prieuré
13200 Arles

Les travaux remis après cette date ne seront pas pris en compte.

Les travaux seront présentés au jury de façon anonyme. **Tout signe distinctif présent sur la peinture et/ou la note d'opportunité sera donc éliminatoire.**

Les contraintes non respectées et les travaux hors sujet ne seront pas pris en compte par le jury.

- **Déroulement du jury**

Un jury composé d'au moins 3 personnes (professionnels des musées, élus et artistes) se réunira en décembre pour sélectionner la peinture gagnante.

Le jury est souverain dans l'appréciation des travaux présentés.

Le résultat restera confidentiel jusqu'à la remise du prix.

- **Prix**

Le gagnant remportera un séjour à Rome comprenant : un aller-retour en avion pour deux personnes (Marseille-Rome) et deux nuits d'hôtel 3 étoiles, d'une valeur totale de 650€.

- **Remise du prix**

Le nom du gagnant sera annoncé **vendredi 10 décembre 2021 à 18h**, lors d'une cérémonie de remise du prix ouverte au public, à la Commanderie Ste Luce (face au musée Réattu)

- **Propriété des travaux**

Chaque participant au concours reste propriétaire de sa peinture. Le musée restituera les travaux dans les mêmes conditions que celles de leurs envois.

Aucune exploitation commerciale ne sera faite des images réalisées dans le cadre de ce concours.